

PREVENTION



Je réserve ma formation

CODE FORMATION : FPSS010

Evaluer ses risques professionnels et construire son document unique (DUERP)



1 Jour / 7 H

INTER

INTRA

1 à 8 participants

PRESENTIEL

Ordinateur portable requis, Accès internet (INTRA)

Horaire de 9H à 17H

Public :

- Encadrement,
- Personnes chargées de la prévention,
- Membres du CHSCT,
- Opérateurs et toute personne concernée par l'évaluation des risques professionnels.

Prérequis :

- Aucun

Modalité d'évaluation :

- Evaluation finale
- Attestation individuelle de fin de formation

Moyens pédagogiques :

- Démarche participative et active
- Activités en groupe
- Mise en situation avec la réalisation de cas pratiques «in vivo»
- Support pédagogique remis au stagiaire

Objectifs :

- 🎯 Acquérir une méthodologie d'évaluation et de hiérarchisation des risques,
- 🎯 Etre en capacité d'élaborer le document unique,
- 🎯 Etre en capacité de recueillir les éléments pour bâtir un plan d'action

Programme :

Les enjeux et exigences autour du document uniques

Les acteurs de la prévention des risques professionnels

La démarche de l'évaluation :

Méthodologie

Critères d'évaluation (danger, risque, maîtrise)

Périmètre et unité de travail

Exercices de mise en situation

Les propositions d'amélioration de la maîtrise des risques professionnelles

Le plan d'actions

Les évaluations spécifiques

(Evr, Rps,...)

La communication et motivation dans la démarche globale de détection des risques

INTRA : Possibilité d'utiliser les outils en place chez le client pour la réalisation des exercices

Formateur(trice) :

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques et conseil aux entreprises.